

OFIS PUBLIK  
**AR BREZHONEG**



OFFICE PUBLIC  
**DE LA LANGUE  
BRETONNE**

# **LA LANGUE BRETONNE DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT EN 2016**

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE  
PÔLE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT  
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

2017

## Contexte

### ➤ La diversité des modes de garde

En France, l'instruction est obligatoire entre 6 et 16 ans. Les enfants de moins de 6 ans peuvent être accueillis en école maternelle à partir de 2 ans : c'est le cas de la quasi-totalité des enfants de 3 ans, ceux âgés de 2 ans doivent être propres pour y être accueillis (sous réserve qu'il y ait de la place). La présente étude traite du monde de **la petite enfance**, c'est-à-dire des jeunes **avant l'âge de la scolarisation (3 ans)**. D'après l'Insee<sup>1</sup>, il y aurait en 2014 près de **158 000 enfants** de moins de 3 ans en Bretagne (108 000 en Région Bretagne et 50 000 en Loire-Atlantique).

Les solutions existantes pour faire garder de jeunes enfants sont multiples et il est courant que les parents les utilisent successivement au cours de la journée ou de la semaine. Outre les solutions informelles (garde des enfants par leurs parents ou par des proches), on dénombre **4 modes de garde formels** :

- les assistantes maternelles,
- les établissements d'accueil des jeunes enfants (crèches, haltes-garderies, multi-accueils),
- la garde à domicile,
- la préscolarisation pour les enfants de 2 ans (à condition qu'il y ait de la place à l'école et que l'enfant en ait la maturité).

En France, ce sont le plus souvent les parents eux-mêmes qui assurent la garde de leurs enfants, suivant une étude publiée en 2013 par la DREES<sup>2</sup> (le service des études et des statistiques au Ministère des Affaires sociales et de la Santé). Près d'1/3 des enfants sont pris en charge par des assistantes maternelles. Les crèches constituent le 3<sup>ème</sup> mode de garde le plus utilisé ; suivant les Régions, 10 à 25% des jeunes enfants s'y rendent. Le cas des Pays-de-la-Loire est particulier : les assistantes maternelles constituent le mode le plus utilisé, avant les parents eux-mêmes.

Ainsi, les modes de garde des jeunes enfants sont souples et multiples. Dans l'hexagone, on comptait en 2014 près de 64 places pour 100 enfants au sein des modes de garde formels d'après la DREES, alors qu'en Bretagne le taux d'équipement était plus élevé : selon le département, entre 80 et 87 places pour 100 enfants au sein des modes de garde formels. Mais 2 éléments sont à prendre en considération :

- chaque place peut être utilisée par plusieurs enfants au cours de la semaine,
- chaque enfant peut bénéficier de plusieurs modes de garde avant d'être en âge d'être scolarisé.

### ➤ Le pouvoir d'action des collectivités locales sur ce terrain

Les établissements d'accueil des jeunes enfants peuvent être pris en charge par des structures de différents types : le plus souvent, ils sont **gérés soit par le bloc communal** (c'est-à-dire les communes ou les communautés de communes), **soit par des associations** loi de 1901 ; il est plus rare qu'ils soient proposés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), des structures privées, des mutuelles ou encore des comités d'entreprise. Les Départements sont

<sup>1</sup> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

<sup>2</sup> Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 2013. Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans. *Etudes et résultats*, 839.

eux aussi impliqués dans le cadre de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : toute structure privée qui accueille des enfants de moins de 6 ans doit être agréée par le Président du Conseil départemental après avis du maire de la commune ; toute offre publique organisée par le bloc communal doit recueillir l'avis du Président du Conseil départemental avant de faire l'objet d'une délibération.

Sur le terrain de la petite enfance, les communes ont une compétence optionnelle. **Elles ont toutefois divers moyens d'orienter l'offre, même pour les structures dont elles n'ont pas la gestion** : elles peuvent établir un schéma pluriannuel de développement des services d'accueil des enfants de moins de 6 ans en collaboration avec les structures concernées, ou encore voter des subventions, mettre des sites à disposition, acheter des places, etc...

Pour l'heure, peu de collectivités publiques assument **une politique de développement de la langue bretonne dans le monde de la petite enfance**. Parmi les Conseils départementaux, seul celui du Finistère s'est engagé sur cette voie. Outre son aide au fonctionnement de l'association Divskouarn (cf. p. 5), le département prend à sa charge la moitié du coût des intervenants extérieurs qui se rendent dans les crèches ou les relais d'assistantes maternelles. Toutefois, cette aide financière ne dure que 3 ans ; à cette échéance, il est souvent mis un terme aux séances quand il n'y a pas eu de recrutement ou de formation de brittophones au sein de l'équipe.

Une politique locale peut être portée par le bloc communal pour offrir un mode de garde en langue bretonne. Dans les structures accueillant de jeunes enfants, cela peut se traduire par des animations en breton et/ou par le recrutement de brittophones au sein de l'équipe. Il s'agit de l'une des actions que peuvent choisir les signataires de Ya d'ar brezhoneg. En 2015, parmi les structures menant une quelconque action en lien avec la langue bretonne, celle-ci a été **enclenchée par un choix politique local dans près de 40% des cas** ; ailleurs, l'initiative est née en interne ou suite à un travail d'information accompli par Divskouarn directement auprès de la structure.

## ➤ La formation

Le meilleur moyen de renforcer l'emploi de la langue dans le secteur de l'accueil du jeune enfant est d'avoir des locuteurs au sein des équipes permanentes, c'est-à-dire de disposer de salariés ayant à la fois la compétence linguistique et la compétence professionnelle pour encadrer de jeunes enfants (souvent attestée par le CAP<sup>3</sup> Petite enfance). Outre le recrutement de personnes maîtrisant le breton, il est aussi possible de tirer profit de la formation continue. Certaines associations organisent des **stages spécifiques courts** (de quelques jours) visant l'apprentissage des bases de la langue et de comptines en breton. Certaines communes envoient leurs agents en formation linguistique au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ; en 2016 ces formations étaient dispensées en Côtes-d'Armor et en Finistère. Ceux qui souhaitent parvenir à une vraie maîtrise de la langue peuvent suivre des **formations longues** ; le Conseil régional de Bretagne aide les salariés désireux de s'engager dans cette démarche, via le dispositif DESK Bugaligoù (cf. p. 5).

---

<sup>3</sup> Certificat d'Aptitude Professionnelle.

## Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, l'attention a porté sur 2 modes d'accueil du jeune enfant où il est possible de recenser une utilisation de la langue :

- **l'accueil collectif** : il intègre les **Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE)**, c'est-à-dire les crèches, haltes-garderies et multi-accueils, mais aussi les **Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)**<sup>4</sup>, à savoir des sites où les assistantes maternelles se regroupent pour travailler (elles ne reçoivent donc pas les enfants à leur propre domicile),
- **l'accueil individuel** : il intègre les **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**, ainsi que les **Associations d'Assistantes Maternelles (AAM)** ; les assistantes maternelles adhérentes peuvent y trouver des animations pour l'éveil et la sociabilisation des enfants.

Pour mesurer la place plus ou moins importante qui peut être donnée à la langue bretonne au sein de ces structures, nous avons contacté toutes celles qui avaient été recensées par Divskouarn (une structure de référence présentée ci-après) et l'OPLB en tant que sites proposant des animations et/ou disposant de salariés brittophones. Nous avons ainsi récolté des informations, tant sur la place de la langue dans l'équipe, le fonctionnement et le temps d'accueil, que sur le nombre d'enfants concernés au cours de l'année 2016.

## Chiffres clés

- En 2016, **65 structures** (accueil collectif ou individuel) donnent une certaine place, plus ou moins grande, au breton : **55 sites d'accueil collectif** et **10 structures relevant de l'accueil individuel**. Le nombre de sites est en progression sur le terrain de l'accueil collectif (+5) mais il diminue sur celui de l'accueil individuel (-9) ; on compte donc **4 sites de moins par rapport à 2015**.
- **Les 3/4 des lieux d'accueil collectif** (et toutes les structures d'accueil individuel) sont fréquentées par des **intervenants extérieurs**.
- **Dans les 3/4 des lieux d'accueil collectif**, l'emploi de la langue représente **moins de 5% du temps d'accueil**.
- Parmi les **structures liées à l'accueil individuel**, **moins d'1/4 du temps hebdomadaire** d'animation est consacré au breton dans l'ensemble des cas, à 1 exception près.
- **Seulement 2 structures** fonctionnent **en langue bretonne** (Babigoù Breizh et MAM-migoù). Par ailleurs, on dénombre 4 autres sites où le breton est utilisé pendant plus d'1/4 du temps.
- En 2016, **près de 3 000 enfants ont reçu à des degrés divers une sensibilisation au breton** via un mode de garde formel, soit **2% de la classe d'âge des moins de 3 ans**. Le chiffre est en légère baisse par rapport à celui de 2015 (environ 3 200 enfants). En fait, seul 1,5% de ces 3 000 enfants sont véritablement encadrés en langue bretonne, soit 45 enfants en tout et pour tout en 2016, soit 0,03% de l'ensemble de la classe d'âge.

---

<sup>4</sup> Officiellement, les MAM ne sont pas des lieux d'accueil collectif (on classe plutôt les modes d'accueil qui font appel aux assistantes maternelles dans l'accueil individuel) mais, dans les faits, leur mode de fonctionnement est plus proche de celui des EAJE que de celui des autres modes d'accueil individuel.

- **C'est dans le Finistère que la part des enfants concernés est la plus importante : 6,8%**. Mais le taux s'élevait à 7,6% en 2015, il a donc diminué de 0,8 point en l'espace d'un an. Cette baisse est due à la diminution de l'offre en accueil individuel qui concerne ce département en particulier.

## Repères dans le temps et structure notables

- 1998 : première initiative d'utilisation du breton dans le monde de la petite enfance

Une crèche de Landerneau recrute un brittophone. Dans les années qui suivent, d'autres structures, d'abord finistéennes, commencent à donner une place au breton dans les services qu'ils proposent.

- 2005 : Divskouarn, une structure pour soutenir le développement

L'association Divskouarn a été créée en 2005 pour la promotion et le développement de la langue bretonne avant la scolarisation. Parmi d'autres activités, Divskouarn va à la rencontre des sites d'accueil de jeunes enfants et des assistantes maternelles pour les encourager à utiliser la langue. En plus de ses conseils, l'association propose du matériel pédagogique, des intervenants capables d'animer des séances en breton dans les structures, ou encore des formations linguistiques pour les professionnels organisées par Stumdi. Divskouarn décerne un label aux crèches qui utilisent le breton et propose également une certification aux assistantes maternelles.

- 2011 : Babigou Breizh, micro-crèche immersive

L'association a été créée avec l'objectif d'ouvrir des sites d'accueil de jeunes enfants dans un environnement brittophone. Une première micro-crèche a ouvert à Vannes en 2011.

- 2013 : DESK Bugaligou, une aide à la formation de professionnels

DESK Bugaligou est une aide mise en place par le Conseil régional de Bretagne pour que les métiers de la petite enfance bénéficient de davantage de brittophones complets, tant pour les postes d'assistantes maternelles dans les écoles que dans le secteur de l'accueil du jeune enfant. Cette aide existe depuis janvier 2013. Au cours de ses 3 premières années, 79 personnes ont bénéficié de cette aide individuelle.

- 2015 : MAM-migou, la première MAM immersive

Fort de 3 salariées, toutes brittophones, MAM-migou à Carhaix est la première MAM (et la deuxième structure d'accueil du jeune enfant après Babigou Breizh) à proposer aux familles un environnement en breton. MAM-migou est autorisée à proposer 12 places.

# La place de la langue dans l'accueil des jeunes enfants

## ➤ Au sein de l'équipe

La langue bretonne est souvent introduite dans les structures d'accueil par des **intervenants extérieurs**. Ils sont rémunérés par Divskouarn ou par d'autres associations locales (telles que Sked, Mervent ou an Oaled). **Les séances durent de 30 minutes à 1 heure**. Le rythme est régulier : le plus souvent **entre 1 fois par semaine et 1 fois par mois**. Dans certains sites, le nombre de séances est déterminé à l'avance : 10 ou 15 séances dans l'année par exemple.

Dans 87% des structures qui bénéficient de ce genre d'animations, les éléments apportés par l'intervenant (comptines, expressions, etc.) sont ensuite réutilisés par l'équipe. Cela se fait d'autant plus facilement quand l'équipe compte des personnes ayant des connaissances en breton et/ou quand ils peuvent s'appuyer sur des outils pédagogiques (supports écrits, disques, jeux), comme le matériel diffusé par Divskouarn.

Par ailleurs, certaines structures bénéficient de **salariés brittophones**. Là encore, il peut exister différentes situations : des établissements où le breton est la langue de travail, d'autres établissements où toute l'équipe connaît le breton mais à des niveaux variables, d'autres encore où seulement une ou plusieurs personnes savent le breton.

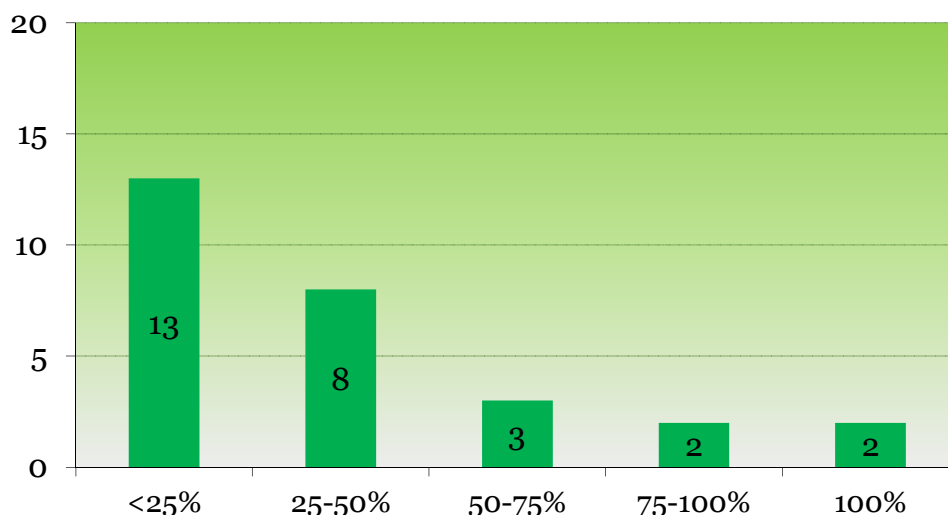
La langue est maîtrisée par les intervenants extérieurs ainsi que par une partie des salariés brittophones ayant suivi une formation longue. Une autre part des salariés connaissant le breton a bénéficié d'une formation d'initiation via un stage spécifique (de quelques jours) proposé par Divskouarn et organisé par Stumdi ou via des cours hebdomadaires dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, certains salariés peuvent avoir, de naissance, des connaissances plus ou moins étendues.

**En 2016**, la langue bretonne occupait une place plus ou moins étendue au sein de **65 sites différents** (accueil collectif ou individuel). **55 sites d'accueil collectif** ont été recensés (52 EAJE et 3 MAM). On compte, d'autre part, **10 structures liées à l'accueil individuel** (9 RAM et 1 AAM). Certaines assistantes maternelles utilisent également le breton avec les enfants qui leur sont confiés bien qu'elles ne fréquentent aucune des structures d'accueil individuel mentionnées ; Divskouarn en recense 12 pour 2016.

**Les 3/4 des sites d'accueil collectif (42 sur 55) sont fréquentés par des intervenants extérieurs et on trouve des brittophones (complets ou partiels) au sein de l'équipe dans la moitié des structures (28 sur 55)**. Par rapport à 2015, le nombre de sites fréquentés par des intervenants a progressé (+5) et celui des sites comptant des professionnels parlant breton a légèrement diminué (-1) ; on constate donc que la part des structures ayant une pratique interne de la langue a plutôt régressé. En outre, le plus souvent, seule une minorité y utilise le breton. **Babigou Breizh (EAJE à Vannes) et MAM-migou (MAM à Carhaix) sont les 2 seules structures où le breton est maîtrisé par l'ensemble de l'équipe d'encadrement**. Ces 2 sites ont accueilli près de 100 enfants entre 2011 et 2016. Par ailleurs, la majeure partie des salariés de 5 autres structures d'accueil collectif<sup>5</sup> a des compétences plus ou moins étendues en breton mais n'en fait qu'un usage réduit : le breton n'est utilisé **pendant plus d'1/4 du temps d'accueil** qu'au sein de la **MAM Ti Toutouig (MAM à Saint-Agathon)**.

<sup>5</sup> Dorn ha Dorn à Gouesnou, la halte-garderie de Binic, Ti Choutig à Quemperven, Les mini mômes à Plougastel-Daoulas, MAM Ti Toutouig à Saint-Agathon.

### Part des locuteurs dans l'équipe d'encadrement des sites d'accueil collectif (EAJE et MAM)

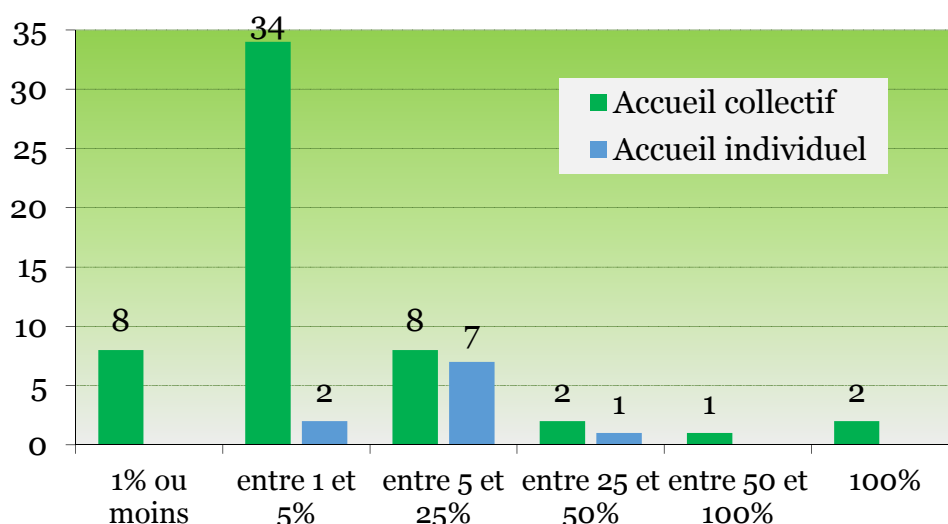


Lecture : entre ¼ et la moitié de l'équipe d'encadrement connaît la langue dans 8 des 28 sites d'accueil collectif où l'équipe utilise le breton.

**Les structures d'accueil individuel** (RAM et AAM) proposent des animations aux assistantes maternelles, il n'est donc pas étonnant qu'elles fassent tous appel à des intervenants extérieurs. En 2016, aucune de ces 10 structures ne compte de brittophones dans son équipe. Cependant, certaines assistantes maternelles peuvent s'occuper en breton des enfants qui leur sont confiés.

### ➤ Dans le temps d'accueil

#### Répartition des structures en fonction du temps d'accueil consacré au breton



Lecture : entre 1 et 5% du temps d'accueil est consacré à la langue dans 34 sites d'accueil collectif et dans 2 structures d'accueil individuel.

Généralement, le temps consacré au breton est réduit : **moins d'¼ du temps d'accueil dans plus de 90% des structures en 2016** (59 sur 65).

**Moins de 5% du temps d'accueil se déroule en breton dans plus des ¾ des lieux d'accueil collectif** (42 sur 55). Dans ces structures, la langue est souvent présente par le biais d'animations hebdomadaires, soit 1 heure ou moins pour un temps d'ouverture qui est

d'ordinaire de 55 ou 57,5 heures<sup>6</sup>. Vis-à-vis du temps réservé aux animations (soit des moments qui sollicitent l'attention des petits), la place de la langue n'est toutefois pas si réduite : une séance qui correspond à 1% du temps hebdomadaire correspond à une part plus importante du temps d'animation où les jeunes enfants sont réveillés.

Il n'y a que 3 structures où la langue bretonne est utilisée plus de la moitié du temps : 2 EAJE (Babigoù Breizh et la crèche municipale de Plouguerneau) et 1 MAM (MAM-migoù). On entend la langue entre 1/4 et la moitié du temps dans 2 autres structures (Ti Poupigoù et MAM Ti Toutouig).

Par ailleurs, au sein des **structures liées à l'accueil individuel**, le temps d'accueil se compose d'animations ; c'est-à-dire qu'elles proposent généralement entre 2 et 10 heures d'animation par semaine. En conséquence, quand des séances en breton sont proposées, elles occupent d'emblée une part conséquente de ce temps mais, d'ordinaire, celle-ci reste néanmoins **inférieure à 1/4 du temps hebdomadaire d'animation**.

Suivant les sites, soit tous les enfants participent aux animations sans distinction d'âge, soit on n'y amène que les plus grands. Dans une part (environ 20%) des EAJE fréquentés par un intervenant extérieur, l'animation concerne les enfants les plus âgés (généralement à partir de 12 ou 18 mois) ; les autres EAJE ne pratiquent aucun âge « seuil ». Les structures d'accueil individuel (RAM et AAM) sont ouvertes aux jeunes enfants dès leurs 6 mois, quel que soit l'animation.

De plus, les enfants peuvent être plus ou moins assidus : dans certains sites, des groupes sont constitués auxquels ne participent pas les mêmes enfants à chaque fois, d'autres sites proposent des animations ouvertes desquelles les enfants peuvent s'approcher ou non, suivant leur envie. Dans les structures d'accueil individuel, ce sont les assistantes maternelles qui font le choix de s'inscrire aux animations ; elles sont généralement assidues, mais certains enfants ne participeront qu'à une séance au cours de l'année.

### ➤ L'exemple basque

Au Pays Basque Nord, l'offre de services en langue basque dans le secteur de la petite enfance est structurée autour du système LEHA<sup>7</sup> qui repose sur 3 modèles de référence définis chacun dans un cahier des charges :

- **Modèle A** : l'environnement est bilingue et les salariés s'adressent aux enfants **en basque ou en français**, au choix des familles.
- **Modèle B** : tous les enfants sont pris en charge **en basque**.
- **Modèle C** : tous les enfants sont pris en charge **en basque et en français**.

**En 2012**, ce système rassemblait **20 EAJE** (labellisés ou en voie de l'être) **accueillant près de 1 200 enfants sur le territoire d'un demi département**.

En Bretagne l'offre n'est pas structurée de cette manière. Pour l'heure, seules 2 structures relèveraient du modèle B (Babigoù Breizh et MAM-migoù) et on peut rapprocher 3 autres structures du modèle C. Pour l'ensemble des autres, il s'agit davantage d'**une utilisation ponctuelle de la langue**, que ce soit sous la forme de séances animées par un intervenant extérieur ou par des comptines, formules, mots ou jeux employés par certains salariés.

Plus le temps consacré à la langue est important, mieux c'est, tant pour l'avenir de la langue elle-même que pour que les enfants profitent au maximum du bilinguisme précoce,

<sup>6</sup> Certaines structures sont ouvertes 40 heures par semaine, d'autres jusqu'à 70 heures. De façon générale, chaque enfant y est présent 40 heures ou moins.

<sup>7</sup> Lehen Haurtzaroaren Euskarazko Harrera (accueil de la petite enfance en langue basque).

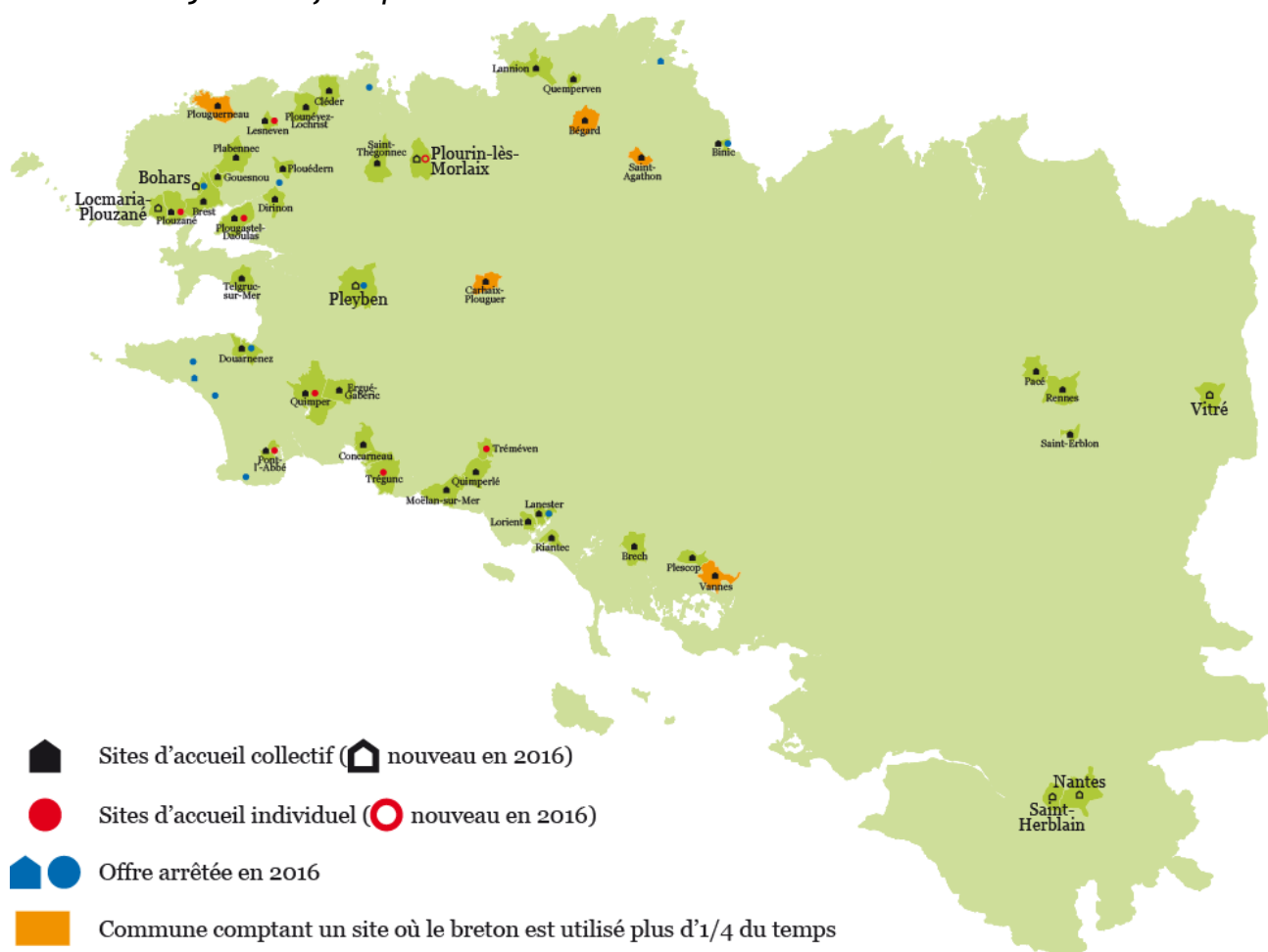


précisément à l'âge où ils acquièrent le langage. Or, on voit que, là où il y a une offre, la place de la langue bretonne est globalement trop réduite pour que les séances proposées puissent avoir un réel effet sur l'enfant.

**Pour progresser, il apparaît indispensable, d'une part, de se concentrer sur le renforcement et l'activation des compétences linguistiques des salariés des structures et, d'autre part, de davantage aider les porteurs de projets de lieux d'accueil immersifs.** Les élus locaux chargés de la petite enfance sont en mesure de faire des choix politiques à ce sujet : ils peuvent fixer comme objectif la création d'un environnement en breton au sein des structures présentes sur leur territoire. Il y a des brittophones sur le marché du travail dans le secteur de la petite enfance. De plus, il existe des formations : formation sur cotisation<sup>8</sup> du CNFPT (1 journée entière par semaine), formation en breton aux métiers de la petite enfance, ainsi que formation longue qui peut être suivie avec l'appui du dispositif régional DESK Bugaligoù, consacré à ce domaine. Les outils sont donc en place pour progresser, la volonté politique doit s'affirmer.

## L'offre sur le terrain

*L'accueil du jeune enfant par commune en 2016*



<sup>8</sup> Les collectivités territoriales payent une cotisation obligatoire au CNFPT. Depuis 2015, la formation à la langue bretonne fait partie de son catalogue. Les collectivités n'ont pas de frais supplémentaires lorsqu'elles décident de former des agents au breton.

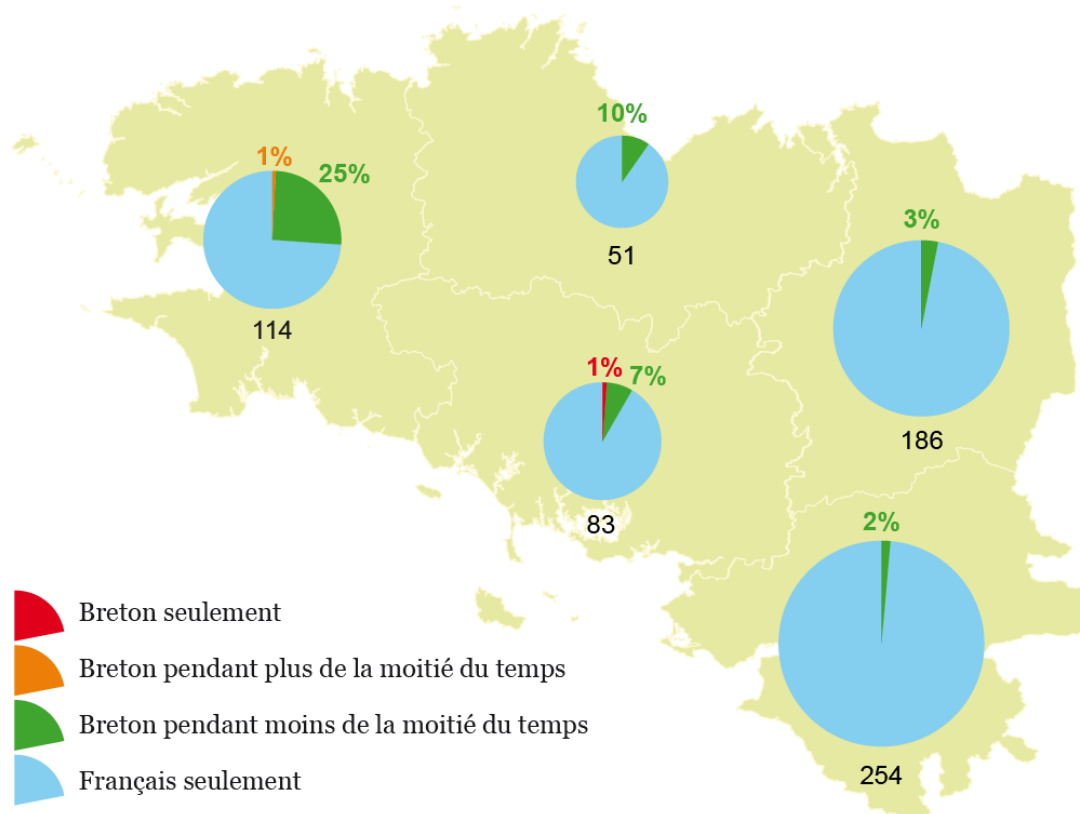
La répartition de l'accueil du jeune enfant rappelle celui des écoles bilingues au début des années 90. Les grandes villes et le littoral de l'ouest breton apparaissent en premier lieu. **En 2016, le réseau a été étendu à la Loire-Atlantique** grâce à une offre mise en place dans 4 EAJE simultanément : il n'existait, jusque-là, aucune offre dans le département qui compte le plus de jeunes enfants. Le pays de Morlaix, lui aussi dépourvu d'offre jusqu'à présent, compte maintenant 2 sites. L'offre a aussi été étendue en direction de Vitré. Vers l'intérieur des terres et à l'est, l'offre reste des plus réduites.

**Cela fait près de 20 ans que l'offre progresse dans le monde de la petite enfance.** En 2016, 11 sites nouveaux se sont ajoutés au réseau. Malgré cela, on compte 4 sites de moins qu'en 2015 ; en effet, plusieurs sites ont cessé d'accueillir une initiation au cours de l'année 2015. Au sein de ces structures, le breton était proposé sous forme de séances animées par des intervenants extérieurs ; de là, **une offre fragile pouvant beaucoup changer d'une année sur l'autre.** S'il y a davantage de sites d'accueil collectif (+5), le problème vient plutôt des sites d'accueil individuel : **cette offre a quasiment été divisée par deux en l'espace d'un an** (19 sites en 2015, 10 en 2016).

En 2016, il n'y a plus aucune offre à Paimpol, Saint-Pol-de-Léon, Landerneau et le long de la côte entre le Guilvinec et Pont-Croix. **Le réseau s'est globalement réduit dans les départements de l'ouest alors qu'il s'est maintenu en Ile-et-Vilaine et qu'il s'est étendu en Loire-Atlantique.** L'offre au sein des structures d'accueil individuel est à présent réduite au seul département du Finistère (en 2015, il n'y avait qu'un site dans les Côtes-d'Armor, même chose dans le Morbihan).

En 2013, il y avait 688 EAJE en Bretagne d'après le DREES. Certains enfants peuvent donc entendre du breton au sein de 7,6% de ces structures (52 EAJE) mais de grandes différences existent suivant les sites.

#### Part des EAJE où les jeunes enfants entendent du breton en 2016



*Lecture : En 2016, les enfants entendaient du breton pendant plus de la moitié du temps dans 1% des 114 EAJE du Finistère et pendant moins de la moitié du temps dans 25%.*

	Breton uniquement	Breton pendant plus de la moitié du temps	Breton pendant moins de la moitié du temps	Français uniquement	Ensemble
22			5 (-2)	46	<b>51</b>
29		1	29 (+3)	84	<b>114</b>
35			6	180	<b>186</b>
44			4 (+4)	250	<b>254</b>
56	1		6 (-1)	76	<b>83</b>
<b>Bretagne</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>50 (+4)</b>	<b>636</b>	<b>688</b>

Lecture : En 2016, les enfants entendaient du breton pendant moins de la moitié du temps dans 29 EAJE du Finistère ; 3 de plus qu'en 2015.

La part de l'offre en breton reste réduite. Dans les départements de l'ouest : ¼ des EAJE du Finistère donnent une place plus ou moins importante à la langue, 10% dans les Côtes-d'Armor et 8% dans le Morbihan. Il est très rare que le breton occupe plus de la moitié du temps (à peine 1% des EAJE du Finistère et du Morbihan). Enfin, l'offre reste des plus réduites dans les départements de l'est. C'est pourtant en Ile-et-Vilaine (3%) et en Loire-Atlantique (2%) que le nombre de lieux d'accueil est le plus élevé (près des 2/3 des sites) et que le poids des enfants de moins de 3 ans est le plus important au sein de la population (3,7% contre 3,1% dans les autres départements).

On manque de chiffres précis sur le nombre de RAM par département mais on peut estimer que le territoire en compte environ 200. Le poids de l'offre en breton en leur sein est relativement important en Finistère, bas dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, nul en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.

Chez les assistantes maternelles elles-mêmes, la pratique de la langue serait bien moindre, bien qu'on puisse penser qu'elles n'ont pas toutes été recensées par Divskouarn. En 2013, il y avait 14 499 assistantes maternelles agréées en Bretagne, d'après les données de la DREES.

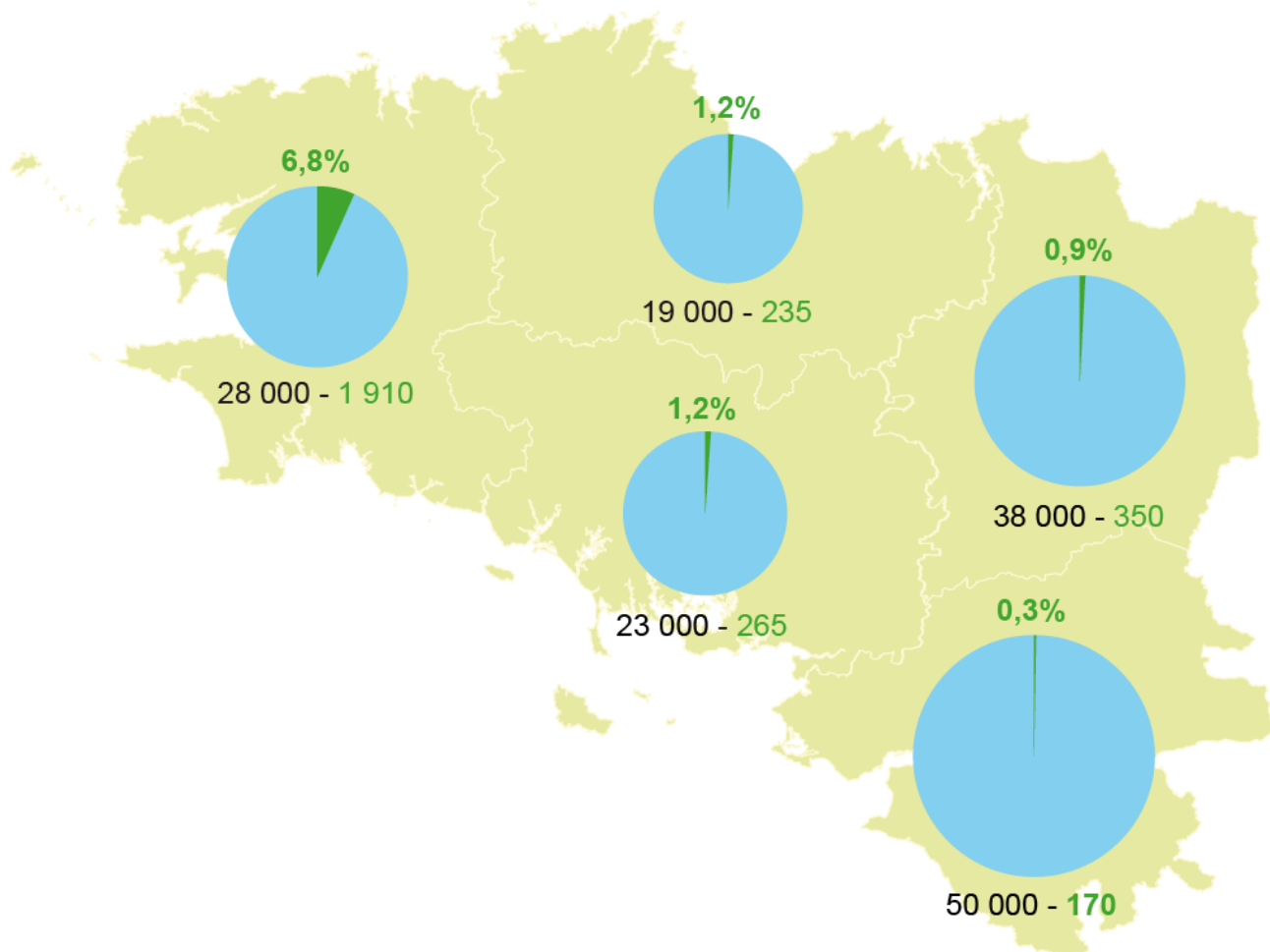
## Le nombre d'enfants concernés

Au cours de l'année 2016, **près de 3 000 jeunes enfants ont été exposés à la langue bretonne, à différents degrés**, via un mode de garde formel. Ils représentent **2% de la classe d'âge des moins de 3 ans**<sup>9</sup> (il faut toutefois garder à l'esprit que les modes de garde formels ne concernent pas tous les enfants ; en Bretagne, ce sont le plus souvent les parents eux-mêmes qui s'occupent de leurs enfants, comme mentionné plus haut). Entre 2 500 et 2 700 d'entre eux ont profité d'un accueil collectif et environ 300 ont fréquenté une structure d'accueil individuel avec leur assistante maternelle. **Seuls 45 enfants sont réellement encadrés en breton** (soit 1.5% des 3 000 mentionnés plus haut).

<sup>9</sup> D'après les données de l'Insee, il y a environ 158 000 enfants de moins de 3 ans en Bretagne.

En outre, **le nombre d'enfants concernés a légèrement diminué** : leur effectif est plutôt stable dans les sites d'accueil collectif mais il a nettement diminué dans les sites d'accueil individuel (passé de près de 500 à environ 300), suite à la diminution du réseau d'offre.

### Part des enfants concernés par département en 2016



Lecture : En Finistère, sur 28 000 jeunes enfants, 1 910 ont reçu une sensibilisation au breton, soit 6,8%.

	Breton pendant plus de la moitié du temps	Breton pendant moins de la moitié du temps	Ensemble des enfants de moins de 3 ans <sup>10</sup>
22		235	19 000
29	92	1 818	28 000
35		350	38 000
44		170	50 000
56	27	238	23 000
<b>Bretagne</b>	<b>119</b>	<b>2 811</b>	<b>158 000</b>

<sup>10</sup> Estimation sur la base des données de l'Insee.

**C'est dans le Finistère que la part des jeunes enfants concernés est la plus importante**, 6,8%. Mais le taux s'élevait à 7,6% en 2015 ; il a donc diminué de 0,8 point en l'espace d'un an. Le taux a chuté principalement en raison de la baisse de l'offre du côté de l'accueil individuel qui s'observe particulièrement dans ce département.

Les autres départements sont loin derrière : 1,2% dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, 0,9% en Ille-et-Vilaine et 0,3% en Loire-Atlantique. Cette situation est liée à l'histoire de la langue bretonne dans le secteur de la petite enfance : c'est dans le Finistère que la première initiative a vu le jour à la fin des années 1990, l'association Divskouarn y a été fondée en 2005 et le développement de ce secteur a ensuite été accompagné par le Conseil départemental.

Si l'on cherche à mesurer plus précisément la proportion de jeunes enfants qui sont accueillis dans un environnement en langue bretonne (c'est-à-dire des sites où l'on entend la langue la moitié du temps ou davantage), les chiffres sont extrêmement faibles : 0,3% en Finistère, 0,1% dans le Morbihan et rien dans les autres départements.

**Le nombre d'enfants concernés a baissé dans les Côtes-d'Armor** (où il a quasiment été divisé par deux), **dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine** (environ 10% de moins dans ces départements qui sont tout de même ceux où le nombre d'enfants concernés est le plus élevé cette année) **alors qu'il a progressé en Loire-Atlantique**, dépourvue d'offre jusqu'en 2016. Les effectifs du Morbihan sont stables.

## Conclusion

Dans le secteur de la petite enfance, l'offre, malgré une vingtaine d'année d'existence, se résume toujours, pour l'essentiel, à des séances d'initiation animées par des intervenants extérieurs, à l'inverse de ce qui s'observe au Pays Basque par exemple. **Globalement, la langue n'est pas pratiquée au sein des structures qui accueillent des enfants et les séances proposées ne sont pas assez nombreuses ni fréquentes pour espérer avoir une quelconque influence sur le niveau de langue des enfants.**

En 2016, l'offre a légèrement progressé au sein des sites d'accueil collectif mais elle a davantage diminué parmi les sites d'accueil individuel. Par ailleurs, on observe qu'**il y a moins d'enfants concernés en 2016 qu'en 2015**. C'est inquiétant : l'avantage d'une offre assurée par des intervenants extérieurs est qu'elle peut rapidement s'étendre sur le territoire mais, au final, plus la place de la langue est réduite, plus elle est fragile ; d'où un réseau et des effectifs qui peuvent varier assez nettement d'une année sur l'autre.

**Le développement du bilinguisme ou de l'immersion dans le monde de la petite enfance relève clairement de choix de politique publique locale.** Faute de choix favorables à la langue, on ne peut que constater que ce secteur reste massivement monolingue.

Bien que l'accueil du jeune enfant ne soit pas toujours géré directement par les collectivités publiques et leurs groupements, elles ont au moins à donner leur avis sur ce qui est mis en place. Pour l'heure, un choix politique local est à l'origine des actions dans près de 40% des structures donnant une place à la langue bretonne. Ainsi, **une politique de développement de l'emploi de la langue dans le monde de la petite enfance** relève de la responsabilité du **bloc communal** (offre sous sa gestion directe, schéma pluriannuel avec les autres structures, échanges autour des aides accordées à certains établissements, achats de places dans les structures en langue bretonne), comme de celle des **Départements** (Protection Maternelle et Infantile, dispositifs pour soutenir la formation des salariés).

**Le renforcement de la présence de la langue au sein des équipes permanentes des lieux d'accueil collectif devrait être au cœur des politiques linguistiques publiques sur le terrain de la petite enfance.** Des dispositifs aident à avancer dans ce sens : DESK Bugaligoù (une aide financière de la Région Bretagne destinée aux personnes travaillant ou se destinant à travailler sur le terrain de la petite enfance en langue bretonne, pour leur permettre de suivre une formation longue à la langue) ou la formation linguistique mise en place par le CNFPT en Finistère et dont les agents territoriaux peuvent bénéficier (des dispositifs similaires commencent à se mettre en place dans d'autres départements). **Le monde de la petite enfance représente des dizaines de milliers de postes en Bretagne, il y a donc là une importante source d'emplois pour les brittophones.**